



Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels (SEII)
European Society for Engineers and Industrialists
Europäische Gesellschaft der Ingenieure und Industriellen
Europese Vennootschap van Ingenieurs en van Industriëlen

Dans le cadre des DÉJEUNERS-CONFÉRENCES de la SEII

Etienne, Comte DAVIGNON, Ministre d'État et homme d'affaires belge, développera le sujet suivant :

L'Europe est notre Avenir

le vendredi 15 décembre 2017, à 12 h 00



Docteur en Droit de l'UCL, Etienne Davignon est entré au Ministère des Affaires Étrangères en 1959, où il devint Directeur Général de la Politique jusque fin 1976. En 1970, il avait dirigé le « Rapport Davignon », qui proposait une politique étrangère commune des membres de l'UE.

Après la crise pétrolière de 1973, il présida la conférence internationale qui conduisit à la création de l'Agence Internationale de l'Énergie, dont il fut le premier Président jusqu'en 1977. Il fut membre de la CE, puis Vice Président en charge des affaires industrielles, de l'énergie et de la recherche jusqu'en 1985, année où il entra dans le groupe de la Société Générale de Belgique, dont il fut successivement Président et Vice Président jusqu'en 2003, lorsqu'eut lieu la fusion de celle-ci et de Tractebel : il devint alors, jusqu'en 2010, le Vice Président de Suez-Tractebel. Il a été Professeur à l'UCL de 1980 à 1983.

Il a été et est Président, Vice Président ou membre du Conseil d'Administration de nombreuses entreprises ou institutions, dont la longue liste ne peut être donnée ici.

L'Union Européenne s'est créée par la volonté commune des six États fondateurs de combiner leurs forces pour construire ensemble un destin commun tout en conservant une certaine autonomie. De nombreux autres états européens ont progressivement rejoint l'Union. Des erreurs ont été commises, tant par les États membres que par les institutions trop longtemps laxistes, qui ont conduit à une crise économique que nous sommes en train de surmonter. C'est le moment de relancer l'investissement et l'innovation et de renforcer le socle de l'Euro-zone en la dotant d'une gouvernance plus claire et de moyens budgétaires qui en garantissent la solidité.

Parallèlement, la décision britannique de sortir le Royaume-Uni de l'UE – qui est aujourd'hui un fait – et une montée du nationalisme dans plusieurs pays européens ont jeté un doute sur la viabilité du projet européen. L'Europe doit donc nous aider à retrouver la confiance sans laquelle aucune action nouvelle n'est crédible : développer avec le Royaume-Uni une nouvelle relation qui affaiblisse le moins possible notre Union, améliorer le fonctionnement de nos institutions, lutter ensemble contre le terrorisme, régler le problème de l'immigration, mettre en commun nos moyens de Défense, avoir une attitude commune concernant les zones de conflit, ... Que chacun en prenne conscience.

Lieu : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Bruxelles, où nous vous attendons à **12 h** pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

Participation (apéritif, repas, vins et café compris) : **50 €/pers.** pour les membres SEII ou CSA en règle de cotisation et leur conjoint(e) – **65 €/pers.** pour les non-membres, à verser au compte **BE63 3101 3976 9208** (BBRUBEBB) de la SEII, en précisant bien le **nom du participant** et la **référence de l'événement**.

Pour vous inscrire, pour le 13 décembre 2017 au plus tard, un formulaire simple est accessible via le lien :
www.seii.org/seii/index.php/fr/accueilfr/inscription-fr.

Il est également possible de **s'inscrire par e-mail** à info@seii.org en précisant clairement vos nom, prénom, n° de téléphone fixe ou mobile, les nom(s) et prénom(s) d'(un) éventuel(s) invité(s), l'événement auquel vous vous inscrivez, si vous êtes ou non membre de la SEII ou du CSA, et le montant que vous vous engagez à régler.

Attention : votre réservation à ce déjeuner conférence ne sera assurée que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII au plus tard 2 jours avant l'événement (nous ne pouvons réserver le nombre de repas qu'en fonction de l'argent reçu).
Merci de votre compréhension.

Pour une désinscription au moins 24 heures avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

